

LE DEHORS VU PAR UN CPAS

Sophie Vico, assistance sociale au CPAS (centre public d'action sociale) de Marche, service insertion sociale

Petit exercice en début d'atelier. « *Un service d'insertion sociale, ça vous évoque quoi ?* », lance d'emblée Sophie Vico. Les participants partagent alors mots et ressentis, de « émancipation » à « précarité », de « solitude » à « accompagnement ».

Sophie Vico fait alors brièvement un détour du côté de l'histoire institutionnelle. En 2004, la Région wallonne développe la possibilité pour les CPAS de créer un service d'insertion sociale. Tous les CPAS n'en sont pas dotés. Et depuis quelques années, il n'est plus possible de créer un service d'insertion sociale avec l'aide de la Région wallonne. Il faut le créer sur fond propre. Au CPAS de Marche, le service d'insertion sociale est subsidié par la Région wallonne, avec aussi des fonds propres du CPAS et une aide européenne.

« *Le service d'insertion sociale vise l'épanouissement de la personne, favoriser son bien-être, rompre l'isolement...*, explique encore l'assistance sociale. *Tout ça ce ne sont évidemment que des mots. Moi, je travaille avec toutes les personnes qui bénéficient du revenu d'intégration sociale. Ce sont uniquement des adultes. Concrètement, on fonctionne sous forme d'ateliers : peinture, couture, cuisine, oser bouger, potager...* Ces ateliers se passent au CPAS souvent et parfois avec l'aide de partenaires. En tout, environ 50 à 60 personnes participent à ces différents ateliers. Ça peut créer des vocations parfois. »

Des ateliers nature

L'assistance sociale raconte ensuite sa rencontre avec le monde de l'éducation à l'environnement. En 2008, le CRIE du Fourneau St-Michel propose au CPAS de Marche une sortie nature avec un de ses groupes : partir 2 jours au milieu des bois dans un gîte. « *Il a fallu faire accepter cela auprès de notre public mais aussi auprès des collègues. L'insertion sociale ce n'est pas que s'amuser... On n'a pas d'obligation de résultats, mais on a des objectifs derrière, de formation, d'insertion socio-professionnelle...* ».

Un groupe est donc parti 2 jours durant dans les bois. Une expérience positive, que Sophie et la CRIE ont voulu poursuivre. « *On s'est demandé ce qu'on pourrait faire pour que l'activité perdure. Depuis, on essaie d'aller un maximum dehors. On fait des sorties près du CPAS ou dans le coin du CRIE.* » Sont donc nés les ateliers nature.

Surgissent alors des questions pratiques. « *Comment se rendre à ces sorties nature ? Ces personnes n'ont pas de véhicule. Certaines personnes ne sont jamais sorties. On se donne donc rendez-vous au CPAS et on les emmène avec une voiture de service. Mon boulot est de responsabiliser la personne pour qu'elle arrive à l'heure et suffisamment équipée. C'est le CRIE qui anime et vient avec les thématiques, les activités, etc. On demande aussi aux participants ce qu'ils ont envie de faire. On ne laisse pas la personne spectatrice, on essaie de la faire participer.* »

Le public du CPAS est en mouvance constante. Mais en général, une quinzaine de personnes participent aux ateliers nature. Avec un rythme d'une sortie nature par mois, durant toute une journée. « *Certaines personnes sont en rupture de tout. Avec les sorties nature, on les voit sourire, trouver du plaisir à être en groupe, à recréer du lien...* »

Arrivent-ils à réveiller leurs propres compétences ? « *C'est propre à chaque atelier. Et cela demande un travail de confiance, de dynamique de groupe, de respect...* »

Quelles sont les appréhensions des participants à l'idée de sortir ? « *La peur de devoir marcher, de ne pas avoir les chaussures adéquates (le CRIE a du matériel), de devoir aller aux toilettes... »*

Est-ce qu'ils sortent après en famille ? « *Oui certains. C'est une manière de les sensibiliser à l'environnement mais aussi à d'autres modes de loisirs, de sorties... qui leur permettent de faire des économies. »*

Contact :

Sophie Vico / CPAS de Marche, service insertion sociale – sophie.vico@cpas.marche.be
CRIE du Fourneau Saint-Michel : 084 34 59 73 - <http://www.criesthubert.be>

Prise de notes : Céline Teret, Réseau IDée

Les bienfaits du dehors identifiés par les participants lors de cet atelier :

** Sortir régulièrement c'est se désencombrer de la relation d'aide, sortir de la relation AS/usager et se retrouver d'humain à humain. Sortir hors de mon quartier, mon village devient régulier et on peut donc aller + en profondeur*

** Structurer, donner un but, permettre de valoriser les compétences, favoriser l'environnement (je suis capable de donner des recettes de confiture de mûres), émerveillement, contact avec le vivant*

** Rendre confiance en soi, nouer des liens avec les autres*

** Favoriser la réinsertion sociale d'adultes. Belle initiative et tout gratuit !*

** Découvrir sa région*

** Mobiliser les personnes plus précarisés*

** Sortir de la routine, apporter du bien être, permettre la découverte de son environnement proche*
